

Questions orales

M. le Président: Est-ce que le député a . . .

M. Prud'homme: Une question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: Je présume que l'honorable député a une question à poser.

M. Prud'homme: Une question supplémentaire. Le très honorable premier ministre peut-il nous réconcilier avec le texte très clair du parti progressiste conservateur?

[Traduction]

«Nous souscrivons sans réserve au principe de l'indépendance et nous considérons qu'une révision impartiale constitue le mécanisme le plus équitable et le plus logique pour l'allocation de fonds fédéraux aux particuliers . . . » et ainsi de suite.

[Français]

Comment réconcilier cette nouvelle philosophie du nouveau ministre des Communications avec tous les exposés de l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien actuel?

M. Mulroney: Monsieur le Président, il ne faudrait pas que vous interveniez trop brusquement avec le député, il apprend. Il est nouveau. Je le dis avec beaucoup de respect pour mon honorable ami qui touche un point vital, et cela me fait plaisir de pouvoir confirmer que la position du gouvernement fédéral vis-à-vis, par exemple, de Radio-Canada ou d'autres groupements sera «arm's length» en tout temps.

M. Prud'homme: Une dernière question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: Non. L'honorable député de Swift Current-Maple Creek (M. Wilson) a la parole.

* * *

*[Traduction]***LES FINANCES****LA RISTOURNE DE LA TAXE DE VENTE SUR L'ESSENCE—LA SITUATION DES DISTRIBUTEURS**

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je vais poser ma question à la ministre d'État aux Finances. C'est au sujet de la ristourne de la taxe de vente sur l'essence à l'intention des producteurs du secteur primaire.

La mise en application de cette mesure risque de susciter un très grave problème. Étant donné que l'intégration s'effectue à des degrés variables, certains distributeurs ont un stock détaxé tandis que d'autres ont un stock déjà taxé. Comme les premiers peuvent accorder la ristourne au moment de la vente—la ristourne de 22c. le gallon—les autres doivent percevoir la taxe. La ministre est-elle au courant de ce problème qui peut devenir préjudiciable aux distributeurs de tout le Canada? Prend-on des mesures pour y remédier?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis heureuse que l'on me pose une question de l'autre côté de l'allée sinon de l'autre côté de la Chambre. Je commençais à croire qu'il me faudrait retourner mon pupitre pour mieux faire face aux députés qui m'interrogent.

Pour répondre au député, je dirai que nous sommes conscients du problème et que notre ministère l'étudie très attentivement. Il le sait, cette mesure d'allègement fiscal a été prise en faveur des agriculteurs, des pêcheurs, des exploitants miniers et des exploitants forestiers. Nous souhaitons ardemment que ce dégrèvement leur soit vraiment profitable. Nous cherchons le meilleur moyen de le mettre en application. Je vais prendre note de la question du député et lui donnerai une réponse plus précise.

* * *

L'INDUSTRIE**LA SOCIÉTÉ GREAT LAKES FOREST PRODUCTS LTD.—LE PROJET D'IMPLANTER UNE USINE DE PAPIER JOURNAL AUX ÉTATS-UNIS**

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le *Globe and Mail* annonçait ce matin que Great Lakes Forest Products Ltd., établie à Thunder Bay et à Dryden, se propose de former une société commerciale avec les propriétaires de cinq journaux américains dans le but d'implanter une usine de papier journal dans l'État de Washington. Je signale au ministre que cette entreprise a touché au-delà de 50 millions de dollars en subventions fédérales et provinciales ces dernières années.

Le ministre convient-il que nous ne devrions pas financer des sociétés canadiennes qui investissent à l'étranger et livrent ainsi concurrence à nos industries et à nos travailleurs? Compte-t-il exiger que cette société rembourse les sommes que nous lui avons versées?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je signale au député que cette entreprise a investi 416 millions de dollars pour moderniser et rénover ses usines de Dryden et de Thunder Bay. Dans un secteur aussi international que celui de la forêt, il faut que le député convienne qu'il ne serait pas dans l'intérêt du gouvernement d'exiger des entreprises comme celle dont il est question qu'elles restreignent leurs activités alors qu'elles espèrent rentabiliser leurs opérations en faisant des investissements semblables à celui qu'il vient de mentionner.

LA PERCEPTION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné la réponse du ministre de l'Expansion industrielle régionale, qui se montre peu enclin à récupérer les subventions en cause, le ministre du Revenu national convient-il qu'il y a lieu de récupérer au plus tôt les impôts de 116 millions de dollars dont Great Lakes Forest Products a différé le paiement et qu'elle doit au gouvernement?

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député n'ignore sans doute pas qu'en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, il m'est interdit de débattre publiquement la situation d'un particulier. Toutefois, je prends note de sa démarche.